

AR Prefecture

063-216303537-20240411-2024\_04\_15-DE  
Reçu le 12/04/2024

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 10  
- présents 08  
- votants 09  
- absents 02  
- exclus 0

L'an Deux Mil vingt-deux, le 21 octobre le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 04 avril 2024  
Date d'affichage : 04 avril 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,  
Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre  
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

**Délibération 15 - 2024**

**Objet : étude réseau assainissement – choix d'une entreprise**

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est obligatoire de procéder à une actualisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif communal. La consultation des entreprises, confiée à l'ADIT 63, a été réalisée suivant une procédure adaptée ouverte. Le marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Le marché est composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle.

Le rapport d'analyse comparative des offres des bureaux d'études a été transmis aux conseillers municipaux. Il vise à en présenter un examen approfondi au Pouvoir Adjudicateur, en vue de procéder à l'attribution du marché.

4 candidats ont remis une offre dans les délais imposés :

- 1) Candidat 1 : SECAE (Issoire, 63),
- 2) Candidat 2 : C2EA (Clermont-Ferrand, 63),
- 3) Candidat 3 : AEC (Vichy, 03),
- 4) Candidat 4 : SAFEGE (Romagnat, 63).

Le tableau ci-après détaille les propositions financières HT des candidats

	1	2	3	4
Tranche ferme	20 250,00 €	31 650,00 €	32 150,00 €	29 997,00 €
Tranche optionnelle	2 400,00 €	1 400,00 €	2 500,00 €	4 100,00 €
<b>Montant total HT du marché avec TO</b>	<b>22 650,00 €</b>	<b>33 050,00 €</b>	<b>34 650,00 €</b>	<b>29 997,00 €</b>

Après avoir examiné le rapport d'analyse des offres transmis par Monsieur Antoine HOUZET, Technicien SATEA, Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché à l'entreprise SECAE pour un montant HT de 22 650.00 € qui se décompose en 20 250.00 € tranche ferme et 2 400.00 € de tranche optionnelle.

**AR Prefecture**

063-216303537-20240411-2024\_04\_15-DE  
Reçu le 12/04/2024

Mme le Maire précise que ce projet est éligible à des subventions :  
Conseil Départemental du Puy de Dôme –un taux maximum de 30 %  
A l'Agence de l'Eau - un taux maximum de 50 %.  
Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention des subventions.

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2024  
et publication ou notification du 12 avril 2024

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

